

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 mai 2013

L'Agirc et Arrco récompensés par les Trophées du Grand Age et du Bien vieillir 2013

Le Prix Spécial dans la catégorie « Hébergement collectif et maisons de retraite » vient d'être décerné à l'Agirc et à l'Arrco pour leur publication «*Déficiences sensorielles : guide pour l'adaptation des établissements médico-sociaux et sanitaires*».

Les Trophées du Grand Age et du Bien Vieillir récompensent chaque année les meilleures initiatives ou innovations destinées à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et au bien vieillir.

Le Prix Spécial dans la catégorie « Hébergement collectif et maisons de retraite », qui récompense les innovations et les bonnes pratiques en matière d'hébergement collectif, a été remis le 16 mai 2013 à l'Agirc et à l'Arrco, pour leur publication «*Déficiences sensorielles : guide pour l'adaptation des établissements médico-sociaux et sanitaires*», réalisée en 2012 en partenariat avec la Mutualité française Anjou-Mayenne.

Réalisé après un recensement des bonnes pratiques et un audit effectués dans 65 établissements d'hébergement en propriété Agirc et Arrco, le Guide « Déficiences sensorielles » énonce des recommandations très concrètes pour la prise en compte des déficiences visuelles et auditives des personnes âgées dans l'aménagement des lieux de vie. Eclairage, signalétique, revêtements, aménagement des espaces collectifs et privatifs... sont ainsi passés au crible, avec au final un large éventail de solutions pratiques pour rendre l'environnement mieux traitant pour les personnes malvoyantes et/ou malentendantes.

Au-delà des résidents et des collaborateurs des établissements d'hébergement Agirc et Arrco, ce guide concerne tout le secteur de l'hébergement collectif et l'ensemble des acteurs qui concourent à la qualité de vie quotidienne en établissement : concepteurs, aménageurs, responsables logistique, soignants, directeurs d'établissements.

Le jury, constitué d'experts, d'institutionnels et de personnalités indépendantes, a particulièrement apprécié le caractère pratique de cet outil utile aux professionnels du secteur.

L'AGIRC ET L'ARRCO

L'Agirc (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) et l'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Ils reposent sur le principe de répartition et de solidarité entre les générations. L'action sociale Agirc et Arrco s'inscrit dans ce principe fondamental de solidarité.

L'Agirc et l'Arrco sont ainsi propriétaires de 67 établissements médico-sociaux et sanitaires. L'adaptation des bâtis, des équipements et des comportements aux déficiences visuelles et auditives fait partie des axes d'amélioration de la qualité de vie au sein des établissements prévus par le Plan médico-social et sanitaire 2008-2013.

Pour plus d'informations sur l'Agirc et l'Arrco : www.agirc-arrco.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

« Déficiences sensorielles : guide pour l'adaptation des établissements médico-sociaux et sanitaires » : www.agircarrco-actionsociale.fr

Rubriques Se documenter/Accompagner la perte d'autonomie/Publications

CONTACTS PRESSE

Anne SAINT-LAURENT – 01 71 72 14 59 – asaint-laurent@agirc-arrco.fr

Gaëlle VACHER – 01 71 72 12 35 - GVACHER@agirc-arrco.fr